



Les Archers Saintais

M. MASSART Alain

Président des Archers Saintais

☎ : 06 75 05 20 31

✉ : president.archerssaintais@gmail.com

Saintes, le 13 Octobre 2023

Objet : Assemblée Générale Ordinaire

Archères, Archers,

L'assemblée générale de votre club se tiendra le :

Mardi 07 Novembre 2023 à 19 heures
Salle des Archers Saintais
31 rue du Cormier

Ordre du jour :

- Ouverture de la séance par le Président
- Lecture et vote du CR de l'AG extraordinaire du 10/12/2022
- Toute personne désireuse de faire partie du conseil d'administration pourra proposer sa candidature par mail au plus tard le 30 Octobre 2023, afin de la soumettre au vote lors de l'AG.
- Rapport du trésorier et vote
- Bilans sportifs de la saison 2022/2023
- Prévisionnel et objectifs pour la saison 2023-2024
- Recherche d'un nouveau trésorier pour la prochaine saison.
- Questions diverses

Les questions diverses et suggestions devront parvenir au président par mail au plus tard le **30 Octobre 2023**.

Ce club est le nôtre, il vit grâce à nous et pour nous. Votre présence à cette assemblée est donc très importante et constitue un soutien à ses actions et à son dynamisme.

Un pot de l'amitié clôturera l'assemblée générale.

Salutations sportives et amicales

Le Président
Alain Massart



Les Archers Saintais

Bon pour pouvoir

Je soussigné :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Numéro de licence : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Donne pouvoir à Monsieur ou Madame

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Numéro de licence (de l'archer à qui le pouvoir est donné): |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

afin de me représenter, pour apporter ses votes et suggestions lors de l'assemblée générale du club des **Archers Saintais du 07 Novembre 2023**.

Fait à : le / /2023 Signature

NB : *un licencié ne peut avoir **qu'un seul** pouvoir. Vérifiez bien que l'archer à qui vous donnez « pouvoir » ne détient pas déjà un pouvoir.*